

BALTHAZARD Jean Marie Auguste

Né le 26.05.1879 à Ardoix (Ariège), fils de Jean Régis BALTHAZARD et de Marie Rosalie MONCHAL.

Service militaire

Recrutement d'Aubenas (Ardèche), classe 1899, matricule n° 1529.

Signalement : cheveux et sourcils châains, yeux bleus, front large, nez régulier, bouche petite, menton rond, visage ovale, taille 1,73. Degré d'instruction générale 3.

Menuisier.

Incorporé au 38^e Régiment d'Artillerie (R.A.) le 15.11.1900, 2^e canonnier conducteur.

2^e canonnier servant à cheval le 19.01.1901.

Renvoyé dans ses foyers ayant acquis les droits postérieurement à son incorporation (art. 21 §5) frère au service. Certificat de Bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 01.11.1903.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 13^e R.A. du 24.09. au 20.10.1906.

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 13^e R.A. du 22.09. au 08.10.1909.

Passé dans l'armée territoriale le 01.11.1913.

Guerre 14-18

Remobilisé au 5^e Régiment du Génie, 9^e Section de chemins de fer de camp, le 03.08.1914.

Maintenu dans le service armé (inapte 2 mois) par la Commission de réforme de Versailles du 30.03.1916.

Campagne contre l'Allemagne :

Intérieur C. simple¹ du 03.08.1914 au 30.11.1917.

Aux armées² du 01.12.1917 au 30.12.1918.

Intérieur C. simple du 01.01.1919 au 18.03.1919.

Mis en congé illimité de démobilisation le 18.03.1919.

Médaille Commémorative le 29.06.1920

Certificat du Combattant refusé le 18.06.1930

Proposé service auxiliaire, invalidité inférieure à 10% Décision de la 3^e Commission de réforme de la Seine du 25.09.1922 pour « reliquats de fracture de la clavicule gauche. Affaïssement des muscles de l'épaule.

Amyotrophie de 1 cm au bras. »

Service auxiliaire, invalidité inférieure à 10% par la 1^{ère} Commission de réforme de la Seine du 17.09.1928, pour reliquat de fracture de la clavicule gauche cal saillant au niveau du 1/3 externe, aucune limitation de mouvement de l'épaule ni du bras pas d'amyotrophie.

Alain MERIAUX (AGFH)

-----OOOOO-----

¹ C. simple = la campagne « compte simple »

² Aux armées signifie qu'il se trouve dans la zone des combats, sa campagne compte double.